

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 6.

N° 849.615

Perfectionnement aux lampemètres.

Société à responsabilité limitée dite : RADIO-COMPTOIR DU SUD-EST résidant en France (Rhône).

Demandé le 30 janvier 1939, à 15 heures, à Lyon.

Délivré le 21 août 1939. — Publié le 28 novembre 1939.

Jusqu'à ce jour, avec les appareils connus servant à vérifier l'état des lampes de T. S. F. couramment appelés lampemètres, il était nécessaire d'effectuer plusieurs opérations ou manipulations d'organes divers disposés sur lesdits lampemètres, pour l'examen ou contrôle d'une lampe d'un type donné, afin de savoir si elle présente des courts-circuits, d'une part, et si l'émission cathodique s'effectue dans des conditions satisfaisantes, d'autre part.

Pour une lampe de type déterminé, il fallait réaliser certains branchements; pour une autre lampe d'un type différent du premier, d'autres branchements étaient nécessaires. En raison du grand nombre de types de lampes existant sur le marché, on conçoit que les nombreux branchements qui leur correspondent, exigent de multiples manœuvres d'appareils fermant des contacts ou les ouvrant. Tantôt ces appareils à manipuler portent un numéro d'ordre et dans ce cas, pour essayer une lampe d'un type donné, il faut composer un nombre dont chaque chiffre est celui d'un des appareils à manœuvrer; tantôt les branchements se font par l'insertion de broches à cordons ou de cavaliers dans des prises de courant à couleurs diverses, de telle manière que pour chaque lampe, il faille observer une succession de couleurs. Dans un cas

comme dans l'autre, un tableau rappelle aux vérificateurs les indications voulues pour obtenir les branchements nécessaires au contrôle de chaque type de lampe. 35

Grâce à l'invention, ces manœuvres diverses se trouvent grandement simplifiées et se réduisent à la rotation d'un commutateur qui par sa disposition propre et son application aux lampemètres permet de vérifier séparément et successivement l'état de chaque élément de la lampe à examiner, par rapport à ses autres éléments. 40

La caractéristique du commutateur rotatif en question réside en ce que, présentant un grand nombre de contacts, un seul d'entre eux se trouve toujours momentanément séparé de l'ensemble des autres, pour une position donnée de la clé dudit commutateur. Le contact séparé susmentionné, par un grain sur lequel il appuie, est relié à une sortie qui forme l'un des pôles de l'appareil; l'ensemble des autres contacts, tous en court-circuit les uns avec les autres par l'intermédiaire d'un disque conducteur échanuré, forme le second pôle du commutateur. 50 55

Le dessin annexé illustre schématiquement une forme de constitution de l'appareil. On y voit fig. 1, son utilisation à la recherche d'un court-circuit possible entre l'électrode 4 et les autres électrodes réu- 60

nies ou en court-circuit. Dans la fig. 2 le même commutateur est utilisé pour la vérification de l'émission cathodique entre la cathode 1 et sa voisine, 2, au moyen d'un milliampermètre branché dans le circuit.

Le commutateur représenté est à 12 contacts. Par son disque central, conducteur *a* échancré en *b*, onze de ces contacts sont en court-circuit. Le douzième contact *c* qui se trouve momentanément en face de l'échancrure susindiquée se trouve ainsi séparé des autres; il presse sur un grain qui se trouve découvert par ladite échancrure et se trouve en communication électrique avec l'un des pôles de ce commutateur.

On comprend aisément que si on fait tourner, par exemple d'un douzième de tour, le disque *a*, au moyen de sa clé *d*, le contact qui était précédemment séparé des onze autres va à son tour faire partir de l'ensemble des contacts court-circuités, tandis que le contact voisin, va se trouver séparé des onze autres. Toutes les électrodes d'une lampe de T. S. F. quelconque peuvent donc être vérifiées très rapidement, ici par simple rotation de la clé d'un commutateur spécialement appliqué.

On resterait dans l'esprit de l'invention, si au lieu d'opérer rotativement, comme expliqué ci-dessus, on agissait sur des touches disposées les unes à la suite des

autres (par boutons en rangée par exemple), à la condition naturellement que chaque touche permette la séparation d'un des contacts, toutes les autres étant mises en court-circuit automatiquement. Il va de soi, dans ce cas, qu'en appuyant sur un des boutons correspondant à la touche de contact à séparer de l'ensemble des autres contacts, tout autre bouton précédemment pressé doit se relever automatiquement, par tout mécanisme approprié.

RÉSUMÉ.

L'invention concerne un perfectionnement apporté aux lampemètres pour T. S. F. et consiste dans l'application d'un commutateur rotatif à grand nombre de contacts spécialement agencé pour pouvoir, à chacune des positions de sa clé de manœuvre, séparer de l'ensemble des autres, le contact (correspondant à la position choisie) lequel presse sur un grain qui se découvre sous lui et se trouve relié à une borne de sortie formant l'un des pôles de l'appareil, l'ensemble des autres contacts court-circuités en formant le second pôle.

Société à responsabilité limitée dite :
RADIO-COMPTOIR DU SUD-EST.

Par procuration :

A. MERLIN.

Fig 1

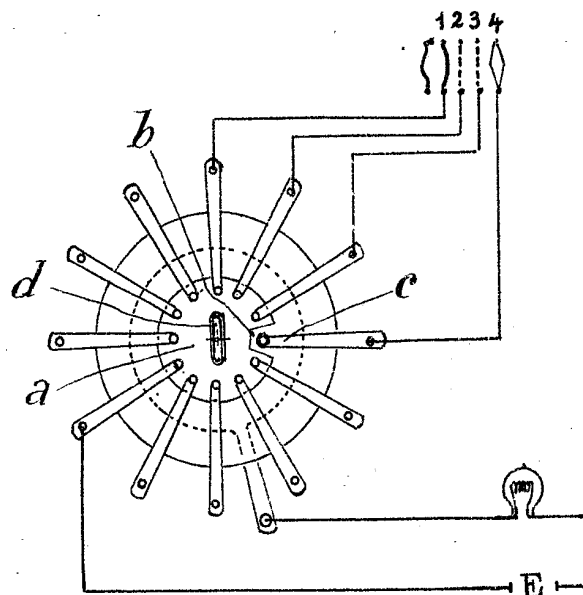


Fig 2

